





MonSisra

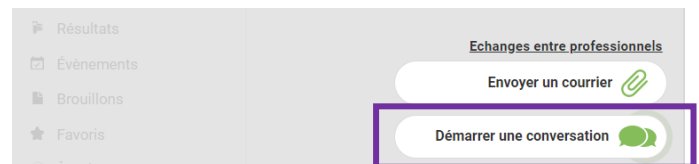
Vous constatez une erreur d'identité patient : doublon ou traits stricts à corriger pour une identité que vous avez créée, démarches à effectuer par MonSisra :

1 Connectez-vous à **MonSisra**, messagerie sécurisée de santé :
<https://www.sante-ra.fr/messagerie>

2 Cliquez sur 

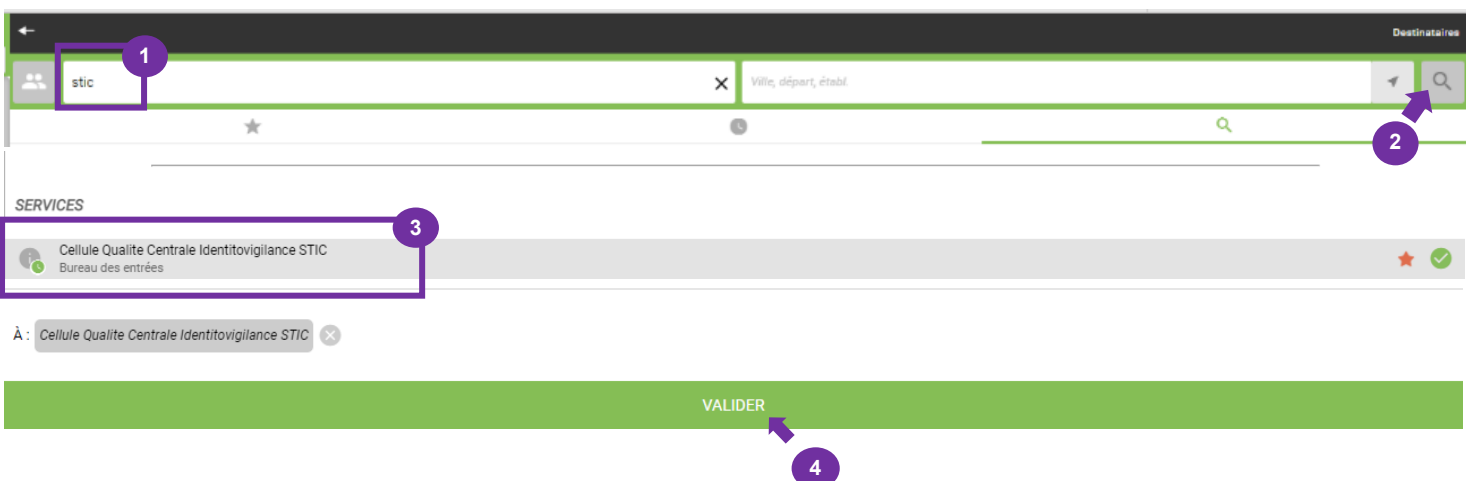
3 Sélectionnez « **Démarrer une conversation** ».


 : 1 demande = 1 nouvelle conversation



4 Recherchez votre destinataire :

1 Saisissez « **STIC** », 2 lancez la recherche puis 3 sélectionnez **Cellule Qualité Centrale identitovigilance STIC** » et 4 validez



 Cliquez sur l'étoile pour désigner le compte comme favori et le retrouver plus rapidement la prochaine fois



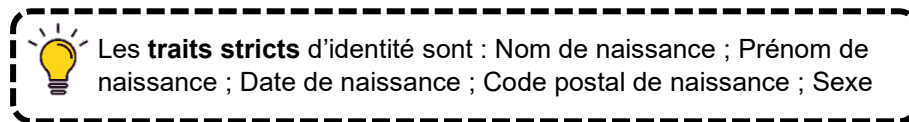
1 Renseignez l'objet de la conversation

2 En cas de demande de fusion, précisez :

- o Le nom de naissance
- o Le prénom de naissance
- o La date de naissance
- o Les IPPR en doublon et celui que vous souhaitez conserver (sans indication de l'IPPR à conserver, la fusion se fera sur l'IPPR le plus ancien)
- o Professionnel demandeur : identité et établissement

En cas de demande de modification de trait strict* d'une identité que vous avez créée, précisez :

- o L'IPPR à modifier
- o Le nom de naissance
- o Le prénom de naissance
- o La date de naissance
- o Le ou les traits stricts* à corriger
- o Professionnel demandeur : identité et établissement



3 Joignez une **pièce d'identité à haut niveau de confiance** en cliquant sur

- o Passeport ou CNI européenne ou titre de séjour + Livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour les mineurs

4 Une fois les éléments chargés, 5 cliquez sur « **Envoyer** ».

La cellule qualité centrale vous informera quand la fusion ou la modification sera effective.